

## Communiqué de Presse

### Lancement du portail web « Startup Hub »

Dans le cadre de la mise en œuvre des chantiers de l'Agence de Développement du Digital (ADD), notamment le volet relatif à l'appui et soutien au tissu des startups innovantes dans le domaine du numérique, l'ADD, sous la présidence du Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique (MIICEN), en partenariat avec l'Office des Changes, l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC), la Caisse Centrale de Garantie (CCG), la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM), la Fédération Marocaine des Technologies de l'Information, des Télécommunications et de l'Offshoring (APEBI) et le Groupement Professionnel des Banques (GPBM), lance à partir du 18 septembre 2019, le portail web [www.startuphub.ma](http://www.startuphub.ma).

Ce portail a pour objectif principal de dématérialiser le traitement des demandes des entreprises souhaitant obtenir le label « Jeune Entreprise Innovante (JEI) en nouvelles technologies » en vue de bénéficier de la mesure d'octroi des cartes de paiement internationales instruite par l'Office des Changes<sup>1</sup>. Ainsi, les JEI bénéficiaires et répertoriées au niveau du portail, auront la possibilité de payer en devises des services importés en lien avec leurs activités et portant sur les services informatiques, de télécommunication et d'information, à hauteur de 500 000 DH par année civile.

Par ailleurs, ce portail est également conçu de manière à pouvoir intégrer toute nouvelle mesure en faveur des JEI en nouvelles technologies.

La plateforme est accessible via le lien suivant : <https://www.startuphub.ma/>

---

<sup>1</sup> En référence *aux dispositions de l'Instruction Général des Opérations de Change 2019*, art. 150 à 154.